

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 15 (1927)

Heft: 265

Artikel: L'initiative des Kursaals

Autor: Pictet, Paul

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259185>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
ETRANGER... , 8.—
Le Numéro.... , 0.25

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Pregny

Compte de Chèques I. 943

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest

ANNONCES

12 insert. 24 insert
La case, Fr. 45.— 80.—
2 cases, , 80.— 160.—
La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: L'initiative des kursaals: Paul PICTET. — Conseil International des Infirmières (avec quatre illustrations): M. GREINER. — Le IX^e Cours de Vacances suffragiste (avec illustration): Marg. GROSSMANN. — Bureau féminins internationaux à Genève. — Chronique féministe de l'été (avec illustration) (vacances de 1927; encore deux femmes députées; le suffrage féminin en Angleterre et en France; les Congrès et réunions de l'été; les femmes déléguées à l'Assemblée de la S. d. N.; un asile pour femmes incurables à Genève; In Memoriam): E. GD. — A travers les Sociétés féminines.

L'initiative des Kursaals

Le journal qui a bien voulu me demander d'exposer mes vues sur l'initiative tendant à rétablir les jeux des kursaals revendique avec raison le droit de suffrage pour les femmes. Il le fait, chose remarquable, à une époque où la démocratie est vivement critiquée et combattue dans d'autres milieux. Qui a raison, de celles qui ont foi dans le suffrage devenu plus réellement universel, ou de ceux qui, désabusés, n'ont plus cette foi?

Mon avis est que la démocratie est le seul système logique et possible, à notre époque et à l'avenir, et que ses résultats ne sont pas si mauvais que le prétendent ceux sur l'esprit desquels le moyen-âge exerce une attraction difficile à comprendre. Mais j'ajoute aussitôt que les rouages du système démocratique sont souvent faussés par l'organisation de plus en plus serrée des intérêts professionnels, et que ces intérêts font preuve quelquefois d'une véritable maîtrise dans l'art de prévaloir sur l'intérêt général.

Voyez justement cette affaire des jeux de hasard. Etudions-la brièvement en Suisse, car chacun doit balayer d'abord devant sa porte; mais n'oublions pas que le même phénomène se présente dans d'autres pays, avec des aspects à peine différents.

L'intérêt général n'est pas que des jeux de hasard soient exploités publiquement. La passion du jeu est une des plus pernicieuses. Un joueur est un homme perdu pour les siens, pour la société, pour lui-même, puisque toute activité, à côté de celle du jeu, lui paraît insipide, sans intérêt, indigne de son effort. Demandez à un père, à une mère, à une épouse, à une fiancée: souhaitez-vous que votre fils, votre mari, votre fiancé soit joueur? La réponse sera péremptoire.

Or, si on a pu dire qu'il y a dans tout homme un poète qui sommeille, ou que tout homme est un candidat à la tuberculose, on peut dire aussi que, dans tout homme, il y a un joueur qu'il faut se garder d'éveiller. Que penser alors d'un Etat qui, organe de l'intérêt social et de l'hygiène publique, autoriserait des particuliers à exploiter les jeux de hasard, à permettre qu'on attire par de beaux et coûteux spectacles autour des tables de jeu la foule indigène — cette foule composée en très grande majorité de gens aux prises avec les difficultés matérielles de

la vie — et qu'on éveille ce dormeur, par l'exemple, par la somptuosité du cadre, par l'autorité de l'Etat?

Ce que j'exprime là a été ressenti de tout temps par les peuples des cantons suisses et par le peuple suisse. Et toutes les fois que l'exploitation publique des jeux de hasard s'est insinuée quelque part, s'est installée, s'est développée et a entraîné la complicité de l'autorité, l'opinion publique a réagi.

Mais alors comment se fait-il que les kursaals suisses, non seulement ne se soient pas soumis à cette volonté du peuple et des cantons affirmée à nouveau solennellement le 20 mars 1920,



Dame Edith LYTTLETON

Déléguée suppléante de Grande-Bretagne à l'Assemblée de la S. d. N.

(Voir article, p. 127)

mais réclament à ce peuple et à ces cantons une rétractation, qu'ils aient trouvé (en automne de l'année dernière) 131.017 citoyens pour les appuyer de leur signature, que le Conseil Fédéral recommande leur demande et que, dans la Commission du Conseil National qui l'a déjà examinée, il n'y ait eu que deux membres pour s'y opposer ? N'est-ce pas là un mouvement populaire impressionnant ? La cause des jeux n'offre-t-elle donc pas quelque grand principe que nous n'avons pas su découvrir, quelque idéal obscur qu'il faut comprendre, ou, simplement, quelque intérêt vital — un de ces intérêts dont certain disait en juillet 1914 : *Not kennt kein Gebot* ?

Machiavel, s'il refaisait son livre *Du Prince* à l'usage des hommes politiques suisses, noterait que, la première chose à faire pour gagner le souverain, est de produire un effet de masse. Quand, au début d'une tentative politique, on peut aligner un gros chiffre d'adhérents ou de soi-disant adhérents, on impressionne, et on amène bien des gens à se poser des questions telles que celles ci-dessus. C'est une première manche, après laquelle on voit faiblir beaucoup de ceux qui, dans les Conseils, « pensent à leurs circonscriptions » et, l'exemple nous en est donné, le Conseil Fédéral lui-même.

Vous admettez donc que ce soit un bluff. Mais vous vous étonnez qu'on puisse le produire,

Pourtant, — rappelez vos souvenirs les plus récents — il s'en produit souvent de semblables. Ce qui prouve que ce n'est pas aussi difficile que cela en a l'air.

En examinant la statistique des signatures de l'initiative, on voit que les plus gros chiffres viennent des cantons de Berne et de Lucerne. Berne, c'est l'Oberland bernois, et les kursaals d'Interlaken et de Thoune ; c'est aussi M. Michel, ancien conseiller national, qui conduit le mouvement, et qui est avocat et fort intelligent. A Lucerne, le casino, de longue date, subventionne des œuvres philanthropiques, auxquelles on a fait entendre que, si les jeux n'étaient pas rétablis, ces subventions ne pourraient être continuées.

Mais Berne et Lucerne, c'est aussi une bonne partie de la puissante corporation des hôteliers. Il n'est point difficile, en formant bloc dans un syndicat et en fréquentant au bon moment les assemblées générales, d'obtenir une majorité et de faire déclarer par cette majorité que la décision est obligatoire pour tous les membres et, en conséquence, d'obtenir une contribution financière à une campagne. En fait, les promoteurs de l'initiative ont réuni une somme très élevée.

Mais, objecterez-vous encore, les hôteliers suisses ne sont pourtant pas si nombreux. Sans doute ! Mais ils représentent des intérêts très étendus : personnel des hôtels et des kursaals, fournisseurs, actionnaires, et tous ceux qui retirent quelque profit direct ou indirect de l'industrie des étrangers. Il y a là plus de gens qu'il ne faut pour récolter abondamment des signatures, et pour faire pression, non seulement sur les autorités, mais aussi, par des journaux plus dévoués qu'indépendants, sur la population. La campagne qui s'ouvre nous réserve, je n'en doute pas, quelques intéressants symptômes de cette machination.

Il me paraît fort douteux que le peuple suisse ne résiste pas avec vigueur à une impulsion aussi factice. Il n'aime pas outre mesure les hôtes étrangers qui jettent leur argent par la fenêtre. Ils sentent bien que les hôteliers cherchent à se débarrasser sur lui, aux dépens de sa réputation, du fardeau de l'entretien des kursaals, qui devrait leur incomber exclusivement. Il n'aime ni les gens qui ne cherchent pas à se débrouiller eux-mêmes et qui réclament des faveurs de l'Etat, ni les croupiers. Il sait que la

boule, ce *nec plus ultra* du genre, immédiatement après la roulette, avec ses 180 parties à l'heure, n'est pas inoffensive du tout, et qu'elle a fait, surtout dans les centres populeux, de très nombreuses victimes. Il se fâche souvent quand on tente d'abuser de sa crédulité.

Il se rappellera que, le 20 mars 1920, il a repoussé par 345,327 voix contre 122,240 et par 21 1/2 cantons contre un demi, le contre-projet de l'Assemblée fédérale, qui ressemblait comme un frère à celui sur lequel il sera appelé à se prononcer en 1928.

Paul PICTET.

Conseil International des Infirmières

Conférence Intérimaire de Genève du 27 au 30 juillet 1927

L'idéal est plus vrai que le réel
Aime et sois d'accord.
AMIEL.

Comme siège d'un Congrès International d'Infirmières, pouvons-nous rêver d'un choix plus judicieux que celui de Genève, la ville de la Société des Nations, la vieille cité de l'indépendance, toujours si respectueuse des croyances et des opinions des autres, toujours si accueillante aux étrangers ? Pouvons-nous rêver d'une résidence plus agréable et plus calme, dans un tel cadre de beauté, d'une atmosphère plus favorable aux travaux de nos réunions ?

Le 27 juillet après-midi, la Salle Centrale, mise aimablement à notre disposition, voyait se presser une foule d'infirmières au nombre de 700, venues se faire inscrire comme participantes au Congrès — représentantes de 34 pays différents, pays voisins, tels que la France, qui à elle seule comptait 198 infirmières, la Belgique, l'Italie, l'Allemagne, ou parfois de contrées fort lointaines, telles que l'Albanie, la Turquie, la Chine, la Tchécoslovaquie, la Bulgarie, la Finlande, le Danemark, l'Angleterre, les Etats-Unis, le Canada, la Nouvelle Zélande, la Suède et la Norvège, l'Espagne, Java... et j'en ometts encore.

Toutes ces infirmières, ayant subi les fatigues d'un long voyage, accouraient, avides de se connaître, de mettre leurs expériences en commun, d'échanger leurs idées, de trouver ensemble des moyens de perfectionnement, des encouragements et des stimulants à mieux faire, pour augmenter la valeur d'une profession, qui tient aujourd'hui l'un des premiers rangs parmi les fonctions sociales réservées à la femme.

Ce spectacle ne manquait ni de dignité, ni de grandeur. Dès l'ouverture du Congrès, la Ville de Genève, par la voix autorisée du président de son Conseil Administratif, M. Jean Uhler, nous a exprimé ses souhaits de très cordiale bienvenue, renouvelés dans une charmante réception au Foyer du Théâtre. Différentes associations ont rivalisé d'empressement pour nous accueillir et nous faire fête : je ne citerai que le Comité International de la Croix-Rouge à l'Institut international d'Etude de matériel sanitaire, et la Commission des réceptions, qui nous a offert la tasse de thé de l'hospitalité la plus gracieuse à l'hôtel des Bergues. Nous disons à tous merci du fond du cœur, sans oublier d'associer dans notre reconnaissance le Conseil International des Infirmières, présidé par la si sympathique Miss Nina Gage et dont la secrétaire, Miss Reimann, n'a cessé d'être sur la brèche durant plusieurs mois, soutenue dans ses efforts par le Comité local, et en particulier par M^{lle} Odier, dont l'activité et le dévouement sont dignes des plus grands éloges. Nous dirons encore un chaud merci aux familles genevoises qui ont eu l'attention délicate et généreuse de mettre leur appartement à la disposition d'un grand nombre de congressistes.